Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

RESEAU DE MOBILITES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE
TARIFICATION TOUS PUBLICS 2025-2026

APPLICABLE AU 1ER JUILLET 2025 SAUF pour la location de vélo longue durée, la location de trottinette en longue durée, la location des vélos Ogalo Cyclette, la location longue durée de voiture sans permis et les actions promotionnelles ponctuelles à compter du 1er mai 2025 et pour la souscription des abonnements scolaires 2025-2026

	Tarifs actuels	Tarifs proposés au 1er juillet 2025 sauf vélos location longue durée et scolaire	Publics	Modalités d'ulisation
Partie 1 : Sur l'ensemble du réseau de transport collectif				
Tout public				
Ticket unitaire	1,60 €	1,60 €	Tout public	Valable 2 h après la 1ère validation correspondances illimitées, allers-retours possibles
Ticket dépannage	2,00 €	2,00 €		Valable 2 h après la 1ère validation correspondances illimitées, allers-retours possibles - achat uniquement à bord
Ticket dépannage journée	4,00 €	4,00 €		Valable 24 heures à compter de la 1ère utilisation
Carnet de 10 tickets	13,00 €	13,00 €		Valdable 2 h après la 1ère validation correspondances illimités, allers-retours possibles
Abonnement hebdomadaire	13,00 €	13,30 €		Valable 7 jours à compter de la 1ère utilisation
Abonnement mensuel	38,00 €	39,90 €		Valable 30 jours à compter de la 1ère validation
Abonnement annuel	346,00 €	359,10 €		Valable 365 jours à compter de la 1ère validation
Abonnement annuel pour les enfants de - 6 ans (hors réseau scolaire)	0,00 €	0,00 €		Valable jusqu'aux 6 ans de l'enfant
Réduction - 26 ans = - 25% (sur présentation d'une carte d'idendité valable)				
Abonnement hebdomadaire	10,00 €	10,00 €	- 26 ans	Valable 7 jours à compter de la 1ère utilisation
Abonnement mensuel	29,00 €	30,00 €		Valable 30 jours à compter de la 1ère validation
Abonnement annuel	259,00 €	270,00 €		Valable 365 jours à compter de la 1ère validation
Réduction + 65 ans = - 25% (sur présentation d'une carte d'idendité valable)				
Abonnement hebdomadaire	10,00 €	10,00 €	+ 65 ans	Valable 7 jours à compter de la 1ère utilisation
Abonnement mensuel	29,00 €	30,00 €		Valable 30 jours à compter de la 1ère validation
Abonnement annuel	259,00 €	270,00 €		Valable 365 jours à compter de la 1ère validation
Réduction solidaire - 50% (1)				
Carnet de 10 tickets solidaire (1)	6,00 €	6,50 €	Tout public	Valable 2 h après la 1ère validation correspondances illimitées, allers-retours possibles
Abonnement hebdomadaire solidaire (1)	6,00 €	6,50 €		Valable 7 jours à compter de la 1ère utilisation
Abonnement mensuel solidaire (1)	19,00 €	19,50 €		Valable 30 jours à compter de la 1ère validation
Abonnement annuel solidaire (1)	173,00 €	175,50 €		Valable 365 jours à compter de la 1ère validation
Autres titres				
Ticket dimanche soir	5,00 €	5,10 €	Militaires	Valable le dimanche soir sur réservation préalable - trajet entre Saumur et la Caserne de Fontevraud
Carnet de 10 tickets réduits	6,00 €	6,50 €	Familles nombreuses, groupe de + de 10 personnes	Valable 2 h après la 1ère validation correspondances illimitées, allers-retours possibles
Duplicata (carte ou gilet)	5,00 €	5,00 €	Tout public	En cas de perte de la carte ou du gilet

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Support carte anonyme billettique	1,00 €	1,00 €	Tout public	Support carte
Support carte abonné billettique	0,00 €	0,00 €		Support carte tickets unitaires et des carnets de 10 tickets
Duplicata (étui plastique)	1,00 €	1,00 €		En cas de perte de l'étui plastique
Lignes estivales				
Ticket combiné ligne estivale	1,00 €	2,00 €	Tout public	Valable en complément d'achat d'une entrée d'un lieu touristique en vente uniquement à l'Office de tourisme de Saumur - valable sur l'ensemble des lignes du réseau pendant la période estivale - le jour de la 1ère validation
Tarification intermodale (SNCF + Réseau bus Ogalo / Aléop + Réseau bus Ogalo)				
Abonnement hebdomadaire 26 ans et +	8,00 €	8,40 €	+ 26 ans	Valable 7 jours (condition d'utilisation selon les modalités de la Région Pays de la Loire)
Abonnement hebdomadaire - de 26 ans	6,00 €	6,30 €	- 26 ans	
Abonnement mensuel 26 ans et +	24,00 €	25,20 €	+ 26 ans	Valable 1 mois (condition d'utilisation selon les modalités de la Région Pays de la Loire)
Abonnement mensuel - de 26 ans	18,00 €	18,90 €	- 26 ans	
Abonnement annuel 26 ans et +	218,00 €	226,80 €	+ 26 ans	Valable 1 an (condition d'utilisation selon les modalités de la Région Pays de la Loire)
Abonnement annuel - de 26 ans	163,00 €	170,10 €	- 26 ans	
<u>Partie 2</u> : Les scolaires (souscription 2025-2026)				
Abonnement scolaire annuel collégiens et lycéens	182,00 €	185,60 €	Domiciliés sur le territoire de Saumur Val de Loire jusqu'en classe de terminale incluse	Valable du 1/09//N au 31/08/N+1 - tous les jours y compris pendant les vacances scolaires à l'exception du Transport à la Demande - payable au trimestre scolaire (3)
Abonnement scolaire annuel collégiens et lycéens solidaire (1)	136,00 €	139,20 €		
Abonnement scolaire annuel collégiens et lycéens 3ème enfant (2)	91,00 €	92,80 €		
Abonnement scolaire annuel collégiens et lycéens solidaire (1) et 3ème enfant (2)	68,00 €	69,60 €		
Abonnement scolaire annuel primaire	97,00 €	98,90 €		
Abonnement scolaire annuel primaire solidaire (1)	73,00 €	74,20 €		
Abonnement scolaire annuel primaire 3ème enfant (2)	49,00 €	49,45 €		
Abonnement scolaire annuel primaire solidaire (1) et 3ème enfant (2)	36,00 €	37,10 €		
Abonnement scolaire : interne	77,00 €	78,50 €		Valable pour un aller-retour par semaine en période scolaire - lundi et vendredi (sauf cas de jours fériés) - payable au trimestre scolaire (3)
Abonnement scolaire garderie	39,00 €	39,80 €		Valable seulement pendant la période scolaire pour la garderie de Courchamps - payable en une seule fois
Abonnement scolaire garderie solidaire (1)	19,00 €	19,90 €		
Abonnement scolaire annuel hors agglomération	218,00 €	222,40 €	Domiciliés hors du territoire saumurois jusqu'en classe de terminale incluse	Valable du 1/09//N au 31/08/N+1 - tous les jours y compris pendant les vacances scolaires à l'exception du Transport à la Demande - payable au trimestre scolaire (3)

Si le dossier d'inscripton est reçu par les équipes du réseau Ogalo après le 15 juillet, la tarification scolaire sera majorée de 10%

Pour les abonnements scolaires, le paiment trimestriel est réparti de la manière suivante :

Abonnement	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Total
Qutotient familial supérieur à 700€				
Collègiens / lycéens	61,60 €	62,00 €	62,00 €	185,60 €
Collègiens / lycéens A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	80,16 €	62,00 €	62,00 €	204,16 €
Primaires	32,90 €	33,00 €	33,00 €	98,90 €
Primaires A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	42,79 €	33,00 €	33,00 €	108,79 €

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Qutotient familial inférieur à 700€				
Collègiens / lycéens	47,20 €	46,00 €	46,00 €	139,20 €
Collègiens / lycéens A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	61,12 €	46,00 €	46,00 €	153,12 €
Primaires	25,20 €	24,50 €	24,50 €	74,20 €
Primaires A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	32,62 €	24,50 €	24,50 €	81,62 €
Autre tarification scolaire				
Abonnement scolaire - garderie	13,80 €	13,00 €	13,00 €	39,80 €
Abonnement scolaire - garderie A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	17,78 €	13,00 €	13,00 €	43,78 €
Abonnement scolaire - interne	26,50 €	26,00 €	26,00 €	78,50 €
Abonnement scolaire - interne A partir du 15 juillet - 10% supplémentaire	34,35 €	26,00 €	26,00 €	86,35 €

Ces montants pourront également servir pour une souscription en cours d'année ou un remboursement (tout trimestre commencé est dû sauf en cas de longue maladie - modalités précisées dans le règlement d'exploitation

Partie 3 : Ogalo à vélo - location de vélo de longue durée (applicable à partir du 1er mai 2025)				
Vélo à assistance électrique classique				
Location 1 mois	38,00 €	39,90 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans - sauf apprenti	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 1 mois solidaire (1)	19,00 €	19,95 €		
Location 1 mois intermodale (4)	19,00 €	19,95 €		
Location 3 mois	104,00 €	107,70 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location 3 mois solidaire (1)	52,00 €	53,85 €		
Location 3 mois intermodale (4)	52,00 €	53,85 €		
Location annuelle	346,00 €	359,10 €		Valable 1 an à compter de la date de location
Location annuelle solidaire (1)	173,00 €	179,55 €		
Location annuelle intermodale (4)	173,00 €	179,55 €		
Dépôt de garantie	900,00 €	900,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
Location 7 jours	10,00 €	10,00 €	Communes du territoire	Abonnement pour la location d'un vélo exclusivement pour les communes du territoire pour 7 jours - si vélo disponible
Dépôt de garantie	900,00 €	900,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès de la commune au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
Vélo à assistance électrique cargo (triporteur, triporteur, logistique, adapté et rallongé)				
Location 1 mois	79,00 €	80,60 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans - sauf apprenti	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 1 mois solidaire (1)	40,00 €	40,30 €		
Location 3 mois	214,00 €	217,60 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location 3 mois solidaire (1)	107,00 €	108,80 €		
Location annuelle	713,00 €	725,40 €		Valable 1 an à compter de la date de location
Location annuelle solidaire (1)	356,00 €	362,70 €		
Dépôt de garantie	1 800,00 €	1 800,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Location 7 jours vélos cargos logistiques	20,00 €	20,15 €	Communes du territoire	Abonnemen commun
Dépôt de garantie	1 800,00 €	1 800,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès de la commune au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
Accessoires vélos (sièges enfants / bébés,…)				
Location 1 mois	5,00 €	3,00 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans - sauf apprenti	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 3 mois	14,00 €	8,00 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location annuelle	47,00 €	27,00 €		Valable 1 an à compter de la date de location
Vélo musculaire pliant				
Location 1 mois	21,00 €	21,40 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans - sauf apprenti	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 1 mois solidaire (1)	10,00 €	10,70 €		
Location 1 mois intermodale (4)	10,00 €	10,70 €		
Location 3 mois	57,00 €	57,80 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location 3 mois solidaire (1)	28,00 €	28,90 €		
Location 3 mois intermodale (4)	28,00 €	28,90 €		
Location annuelle	189,00 €	192,60 €		Valable 1 an à compter de la date de location
Location annuelle solidaire (1)	94,00 €	96,30 €		
Location annuelle intermodale (4)	94,00 €	96,30 €		
Dépôt de garantie	200,00 €	200,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
Vélo musculaire pour les étudiants (5)				
Location 1 mois	gratuité	gratuité	Etudiants du territoire (5)	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 3 mois				Valable 3 mois à compter de la date de location
Location annuelle				Valable 1 an à compter de la date de location
Dépôt de garantie	200,00 €	200,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
<u>Partie 4</u> : Vélo en libre service - location en courte durée - Ogalo Cyclette (applicable à partir du 1er mai 2025)				
Tarif location Service Ogalo Cyclette				
Sans abonnement	0,05 €	0,05 €	Tout public à partir de 16 ans	Tarif par minute, dès la 1ère minute d'utilisation du service et jusqu'à 4 heures
	création	0,10 €		Tarif par minute, à partir de la 4ème heure d'utilisation
Forfait journée	10,00 €	suppression		
	0,05 €	suppression		
Abonnement mensuel	10,00 €	10,00 €	Tout public à partir de 16 ans	Abonnement par personne - 15 premières minutes gratuites à chaque utilisation + coût supplémentaire au delà des 15 minutes puis des 4 heures
Abonnement solidaire mensuel (1) – étudiants (5)	5,00 €	5,00 €		

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Abonnement annuel	40,00 €	90,00 €	Tout public à partir de 16 ans	Abonnement par personne - 15 premières minutes gratuites à chaque utilisation + coût supplémentaire au delà des 15 minutes puis des 4 heures
Abonnement solidaire annuel (1) – étudiants (5)	20,00 €	45,00 €		
Forfait multi annuel (4 personnes avec un seul compte)	60,00 €	135,00 €		
Abonnement combiné transport en commun Ogalo (9)	0,00 €	0,00 €		
Tarif Minute supplémentaire pour les abonnements	0,05 €	0,05 €		Tarif par minute supplémentaire au-delà des 15 premières minutes gratuites à chaque utilisation
Tarif Minute supplémentaire pour les abonnements	création	0,10 €		Tarif par minute, à partir de la 4ème heure d'utilisation
Service Ogalo Cyclette : Pénalités et frais				
Dépôt de garantie	170,00 €	100,00 €	par compte	
Dépôt de garantie solidaire (1) - étudiants (5)	100,00 €	30,00 €	par compte	
Pénalités en cas de vol ou perte du vélo	2 000,00 €	2 000,00 €		
Pénalités en cas de transport de passagers	création	50,00 €	montant forfaitaire par vélo	
Détériorations subies par le vélo et imputables à l'utilisateur	100,00 €	100,00 €	montant forfaitaire par vélo	
Intervention pour stopper une location et récupérer un vélo retrouvé et laissé hors - stations plus de 24h par l'utilisateur	40,00 €	40,00 €	montant forfaitaire par vélo	
<u>Partie 5</u> : Ogalo à trottinettes électriques - location longue durée (applicable à partir du 1er mai 2025)				
Location 1 mois	21,00 €	21,40 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans ou à partir de 16 ans en apprentissage ou en justifiant d'un contrat de travail	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 1 mois solidaire (1)	10,00 €	10,70 €		
Location 1 mois intermodale (4)	10,00 €	10,70 €		
Location 3 mois	57,00 €	57,80 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location 3 mois solidaire (1)	28,00 €	28,90 €		
Location 3 mois intermodale (4)	28,00 €	28,90 €		
Location annuelle	189,00 €	192,60 €		Valable 1 an à compter de la date de location
Location annuelle solidaire (1)	94,00 €	96,30 €		
Location annuelle intermodale (4)	94,00 €	96,30 €		
Dépôt de garantie	400,00 €	400,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
<u>Partie 6</u> : Ogalo en voiture				
Voitures sans permis - location longue durée (applicable à partir du 1er mai 2025)				
Location 1 mois	315,00 €	321,30 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans ou à partir de 16 ans en apprentissage ou en justifiant d'un contrat de travail	Valable 1 mois à compter de la date de location
Location 1 mois solidaire (1) - revenus modestes (6)	157,00 €	160,65 €		
Location 3 mois	850,00 €	867,50 €		Valable 3 mois à compter de la date de location
Location 3 mois solidaire (1) - revenus modestes (6)	425,00 €	433,75 €		

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Location annuelle	2 832,00 €	2 891,70 €	Habitants ou salariés du territoire de + de 18 ans ou à partir de 16 ans en apprentissage ou en justifiant d'un contrat de travail	Va
Location annuelle solidaire (1) - revenus modestes (6)	1 416,00 €	1 445,85 €		
Dépôt de garantie	1 500,00 €	4 500,00 €		Dépôt de garantie exigé auprès du locataire au moment de la réservation selon les modalités précisées dans le règlement d'exploitation
Service Ogalo autopartage				
Tarif location Service Ogalo autopartage (assurance, entretien et charge électrique compris)				
Coût mensuel avec abonnement	3,00 €	3,00 €	Tout public à condition d'être titulaire du permis de conduire	Une seule fois par mois en cas d'utilisation du service
Coût mensuel sans abonnement	0,00 €	0,00 €		
Prix de l'utilisation avec abonnement moins de 3h	3,00 €	3,00 €		Utlisation du véhicule moins de 3h
Prix de l'utilisation avec abonnnement moins de 3h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	1,50 €	1,50 €		
Prix de l'utilisation sans abonnement moins de 3h	4,00 €	4,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnnement moins de 3h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	2,00 €	2,00 €		
Prix de l'utilisation avec abonnement de 3h à 6h	7,00 €	7,00 €		Utlisation du véhicule dans un temps compris entre 3h et 6h
Prix de l'utilisation avec abonnnement de 3h à 6h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	3,50 €	3,50 €		
Prix de l'utilisation sans abonnement de 3h à 6h	9,00 €	9,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnnement de 3h à 6h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	4,50 €	4,50 €		
Prix de l'utilisation avec abonnement de 6h à 12h	12,00 €	12,00 €		Utlisation du véhicule dans un temps compris entre 6h et 12h
Prix de l'utilisation avec abonnnement de 6h à 12h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	6,00 €	6,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnement de 6h à 12h	16,00 €	16,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnnement de 6h à 12h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	8,00 €	8,00 €		
Prix de l'utilisation avec abonnement de 12h à 21h	16,00 €	16,00 €	Tout public à condition d'être titulaire du permis de conduire	Utlisation du véhicule dans un temps compris entre 12h à 21h
Prix de l'utilisation avec abonnnement de 12h à 21h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	8,00 €	8,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnement de 12h à 21h	21,00 €	21,00 €		
Prix de l'utilisation sans abonnnement de 12h à 21h - solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	10,50 €	10,50 €		
Prix de l'utilisation communes - maintenance	0,00 €	0,00 €	Communes du territoire	Utilisation de la voiture à la demande du Prestataire d'autopartage aux communes en cas de défaillance ou maintenance du véhicule
Frais kilométrique	0,06 €	0,06 €	Tout public à condition d'être titulaire du permis de conduire	Frais pour chaque kilomètre réalisé
Frais d'inscription au service	20,00 €	20,00 €		Frais d'inscription lors de la 1ère inscription au service
Frais d'inscription au service solidaire (1) - revenus modestes (7) - intermodal (8)	10,00 €	10,00 €		
Frais d'inscription au service communes - maintenance	0,00 €	0,00 €	Communes du territoire	

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

Service Ogalo autopartage - location courte durée : Pénalité	
Annulation tardive (la réservation commence dans moins de 2 heures)	50 % du prix de l'utilisation
Restitution du véhicule – retard	3€ / 15 minutes de retard
Perte de badge de la borne de recharge	5,00 €
Frais de traitement (amende, Forfait Post Stationnement, refacturation péage,...)	15,00 €
Véhicule rendu sale	30€ + facture de nettoyage
Non-respect de l'interdiction de fumer	50,00 €
Intervention et déplacement d'un technicien (défaut de branchement câble, plafonnier allumé, mauvais stationnement , branchement à une borne non dédiée autopartage lors du stationnement...)	50,00 €
État des lieux non effectué	50,00 €
Stationnement non conforme en fin de location (gênant, interdit, non branché,…)	50,00 €
Frais d'immobilisation du véhicule (panne , sinistre, perte d'accessoire du véhicule	Forfait de 50€ + 10€/ jour d'immobilisation
Perte d'accessoire (câble de recharge,...)	Facture de remplacement

Partie 7 : Actions promotionnelles ponctuelles (maximum 7 jours consécutifs) (applicable à partir du 1er mai 2025)

Les actions promotionnelles ponctuelles mises en œuvre par les opérateurs du réseau Ogalo avec l'accord préalable de la collectivité sont des initiatives temporaires visant à faire connaître les offres du service Mobilité du réseau Ogalo.

Ticket unitaire "actions promotionnelles ponctuelles"	création	0,00 €	Valable 2 h après la 1ère validation correspondances illimitées, allers-retours possibles dans le cadre d'une action promotionnelle ponctuelle
Ticket unitaire dépannage "actions promotionnelles ponctuelles"	création	0,00 €	
Ticket journée dépannage "actions promotionnelles ponctuelles"	création	0,00 €	Valable 24 heures à compter de la 1ère utilisation
Ogalo Cyclette "actions promotionnelles ponctuelles"	création	0,00 €	15 minutes gratuites pour 2 trajets par jour maximum dans le cadre d'une action promotionnelle ponctuelle
Ogalo Autopartage "actions promotionnelles ponctuelles"	création	0,00 €	Prix d'utillisation de moins de 3 heures par jour hors abonnement dans le cadre d'une action promotionnelle ponctuelle et au-delà application de la grille tarifaire en vigueur
	création	10,00 €	Frais d'inscription lors de la 1ère inscription au service dans le cadre d'une action promotionnelle ponctuelle
	création	0,00 €	60 kms dans le cadre d'une action promotionnelle ponctuelle et au délà application de la grille tarifaire en vigueur

Partie 8 : Informations complémentaires

Les abonnements annuels, hebdomadaires et mensuels peuvent être payés soit en paiement unique soit en paiement par renouvellement automatique sur la boutique en ligne soit par renouvellement au guichet.

Lors des paiements par renouvellement automatique effectués sur la boutique en ligne du réseau Ogalo, l'achat de 3 abonnements hebdomadaires consécutifs ouvre la gratuité pour le 4ème et l'achat de 9 abonnements mensuels consécutifs ouvre droit aux 3 prochains mois gratuits.

Gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées porteuses d'une carte inclusion mention « invalidité » (celles dont le handicap est reconnu à 80%) (limité à un seul accompagnateur)

(1) Tarification solidaire : tarification ouverte à tous dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700€ sur présentation de l'un des justificatifs suivants ainsi qu'aux demandeurs d'asile :

- Attestation de paiement de CAF de moins de trois mois intégrant les ayant droits ;
- Attestation quotient de tarification solidaire de la mairie de domicile ;
- Attestation de demande d'asile pour les demandeurs d'asile.

2) - 50 % à partir du troisième abonnement les moins chers dans la famille (souscription en simultanée) pour les scolaires uniquement – fournir l'attestation de paiement CAF intégrant les ayants droits.

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532
Page 8/10

(3) La carte scolaire peut être utilisée sur l'ensemble du réseau toute l'année sur les lignes régulières et les disponibles en cas de changement d'itinéraire actuel et à l'exception du transport à la demande.

4) Une réduction de 50% est appliquée sur les abonnements de location des vélos avec assistance électrique classique, des vélos pliants et des trottinettes électriques si un abonnement TER ou car Aléop ou Ogalo bus a déjà été souscrit.

(5) L'étudiant devra fournir un justificatif de son inscription officielle dans un établissement d'enseignement supérieur (université, grande école) ou un contrat de travail d'un type particulier nommé contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation sur le territoire saumurois lors de l'inscription au service Ogalo à vélo ainsi qu'à chaque renouvellement de l'abonnement.

(6) Une réduction de 50 % est appliquée sur les abonnements de location des voitures sans permis pour les ménages aux ressources modestes (en référence aux plafonds de ressources ANAH actualisés chaque année au 1er janvier)

(7) Service autopartage - une réduction de 50 % est appliquée sur le prix d'utilisation et les frais d'inscription sans permis pour les ménages aux ressources modestes (en référence aux plafonds de ressources ANAH actualisés chaque année au 1er janvier)

(8) Service autopartage - une réduction de 50% est appliquée sur le prix d'utilisation et les frais d'inscription si un abonnement TER ou car Aléop ou Ogalo bus a déjà été souscrit.

(9) gratuité de l'abonnement pour les personnes pouvant justifier d'un abonnement Ogalo en bus.

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

EVOLUTION DES TARIFS

ANNÉE	ÉVOLUTION	COMMENTAIRES
2019	2,16%	Sauf tickets unitaires et le carnet de 10 tickets, les duplicatas, la carte scolaire garderie, les locations de vélos Baisse de l'abonnement hebdomadaire, de l'abonnement interne, de la carte annuelle scolaire collégiens et lycéens, de la carte annuelle libre circulation et de la carte annuelle scolaire primaire Création d'une tarification solidaire scolaire Paiement des cartes annuelles scolaires au trimestre Création d'une carte annuelle TAD zonal Création d'un ticket combiné lignes estivales Création d'une carte pour les enfants de – de 4 ans (hors réseau scolaire) : gratuité
2020	1,00%	Sauf pour les tickets unitaires, le carnet de 10 tickets, les duplicatas, le ticket combiné lignes régulières La gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées porteuses d'une carte mobilité inclusion mention « Invalidité » Baisse de la carte mensuelle pour les personnes de + 65 ans à 25€ au lieu de 30€ et de la carte trimestrielle pour les personnes de moins de 26 ans à 70€ au lieu de 77,10 ; Création d'une carte annuelle pour les personnes de + 65 ans à 225€ et d'une carte mensuelle pour les personnes de moins de 26 ans à 25€ ;
2021	1,5 %	Simplifier et uniformiser la grille tarifaire Inciter les clients à s'abonner plus longtemps Créer une grille tarifaire « offre de mobilités » Actualiser les tarifs Instaurer un tarif pour le support de la billettique Modifier le temps d'utilisation d'un ticket unique à 2h au lieu d'une 1h
2022	2,8 %	Sauf tickets unitaires et le duplicata du gilet ou de la carte scolaire Création d'un abonnement annuel scolaire hors agglomération (du primaire au collège) Création d'un tarif pour les duplicatas d'étui pour les abonnements scolaires Création d'abonnements pour la nouvelle gamme de vélos AVAE
2023	3,1 %	Sauf les titres unitaires, les tickets dépannage 2h et journée, le duplicata du gilet ou de la carte ou de l'étui, la carte anonyme et son support, le ticket combiné lignes estivales, l'abonnement annuel pour les enfants de – de 6 ans (hors réseau scolaire) et les abonnements pour la location de vélos musculaires pour les étudiants Suppression des abonnements semestriels pour le service AVAE pour respecter le principe de simplification de la tarification ; Tarification identique pour l'ensemble des vélos cargos pour les familles : cargos simples, logistiques, rallongés et adaptés ; Diminution de l'abonnement pour les vélos pliants car le prix de l'abonnement proposé en 2022 est plus élevé qu'un vélo électrique classique et donc peu de vélos ont été loués ; Modification du montant des cautions pour les vélos et création d'un montant de caution pour les trottinettes et les voitures sans permis Création de titres : 1. Location de sièges enfants / bébés adaptés aux vélos à assistance électrique 2. Possibilité pour les communes de louer un vélo à assistance électrique classique ou un vélo cargo logistique pour expérimenter des itinéraires cyclables dans le cadre d'un aménagement et les vélos cargos logistiques pour le transport de matériel si des vélos sont disponibles maximum 7 jours consécutifs ; 3. Location de trottinettes électriques et des voitures sans permis ;

Chaîne d'intégrité du document : 52 1E 76 11 11 CF D0 EE 02 F4 49 8B 0A 55 06 A5
AR préfecture : 049-200071876-20250424-2025-059-DC-DE
Reçu en préfecture le : 29/04/2025
Publié le : 30/04/2025
Par : Jackie GOULET CLAISSE
Document certifié conforme à l'original
https://publiact.fr/documentPublic/625532

		4. Réduction de 50% sur les abonnements de location des vélos avec assistance électrique classique, vélos pliants et des trottinettes électriques si un abonnement TER ou car Aléop ou bus Saumur Agglobus a déjà été souscrit ; 5. Réduction de 50 % sur les abonnements de location des voitures sans permis pour les ménages aux ressources modestes (en référence aux plafonds de ressources ANAH actualisés chaque année au 1er janvier) 6. Location courte de voiture en autopartage
2024		Maintien des tarifs actuels pour la location des vélos aux étudiants et le ticket unitaire dépannage Le ticket unitaire valable 2 heures passe de 1,50€ à 1,60€, Actualisation des tarifs des abonnements de 4,9%, augmentation correspondant à la hausse de l'indice des prix à la consommation sur une année avec la règle d'arrondi suivante pour obtenir un montant exprimé avec zéro chiffre après la virgule : - si le premier chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit à l'unité d'euros supérieur, - si le premier chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit à l'unité d'euros inférieur, Modification de la méthode de calcul des abonnements trimestriels pour le service de location de longue durée des vélos, des trottinettes électriques et des voitures sans permis (abonnement mensuel multiplié par 3 puis application d'une réduction de 10%), Un seul tarif pour les vélos cargos pour les familles et les entreprises, Ogalo – autopartage : création d'un tarif pour moins de trois heures de location pour faciliter la découverte du service, création d'un tarif pour les communes disposant d'un service d'autopartage et en cas de défaillance technique du véhicule pour utiliser le service dans le respect des différentes conditions, obligations et procédures du service.
2025	2%	sauf pour le ticket unitaire, le ticket dépannage 2 heures, le ticket dépannage journée, le carnet de 10 tickets, la carte hebdomadaire pour les personnes de - de 26 ans et de + 65 ans, le duplicata (carte ou gilet), le duplicata (étui plastique), la carte anonyme, la location 7 jours commune VAE classique, la location des vélos étudiants, le tarif à la minute du service Ogalo Cyclette, l'abonnement mensuel du service Ogalo Cyclette, l'abonnement mensuel réduit du service Ogalo Cyclette, l'abonnement combiné transport en commun Ogalo du service Ogalo Cyclette, les tarifs du service Ogalo autopartage Abandon de la règle des arrondis adoptée lors de la délibération n]2024-031-DC Le ticket "ligne estivale" passe de 1€ à 2€ Réduction des tarifs des accessoires vélo afin de rendre la location plus attractive Modification du montant du dépôt de garantie pour les voitures sans permis. Il passe de 1 500€ à 4 500€. Modification du montant des abonnements annuel d'Ogalo Cyclette Suppression de l'abonnement "Forfait journée Ogalo Cyclette" et remplacée pour une nouvelle tarification : 5 centimes par minute jusqu'à 4 heures d'utilisation, puis de 10 centimes par minute au-delà Baisse du montnat de dépôt de garantie pour les vélos Ogalo Cyclette afin de faciliter l'accès à la location Mise en place d'une pénalité pour le transport de passagers sur les vélos Ogalo Cyclette Ajout de l'intitulé "branchement à une borne non dédiée autopartage lors du stationnement" à la pénalité "intervention et déplacement d'un technicien" Mise en place d'une tarification pour "les actions promotionnelles ponctuelles"